

## Football/Tirage au sort du tour préliminaire de la Coupe du Gabon interclubs

# Les épreuves débutent en février prochain

F-K-O.M  
Owendo/Gabon

*Dans la foulée de ce tirage au sort, la Fégafoot a également livré les combinaisons en vue du tournoi de la montée en super D2.*

ON connaît désormais les différentes combinaisons du tour préliminaire de la Coupe du Gabon interclubs et du tournoi de la montée en super D2 pour

le compte de la saison 2016-2017. Les tirages au sort de ces deux compétitions domestiques ont, en effet, été effectués, hier, à Owendo par la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), dans un hôtel de cette commune. Pour la Coupe du Gabon, dont le CF Mounana est le tenant du titre, le scénario prévoit quatre zones (A, B, C et D). La zone A, ou poule A, comprend la province de l'Estuaire. Elle sera complétée par le

Moyen-Ogooué ou l'Ogooué-Maritime à l'issue du match de barrage entre les équipes de ces provinces. Un match en aller-simple, prévu entre le 7 et le 8 février prochain, quelques jours après la Coupe d'Afrique des nations de football. La zone B est composée du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo. La Ngounié et la Nyanga sont logés dans la zone C. Quant à la zone D, elle est formée des provinces du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo. A ce tirage au sort du tour préliminaire de la Coupe



Instantané du tirage au sort.

du Gabon a succédé la livraison des combinaisons du tournoi de montée en

super D2, dont le coup d'envoi est prévu le 9 juillet prochain pour s'achever huit jours plus tard, du côté de la province de l'Ogooué-Lolo. Au terme du rituel, l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Ivindo, la Ngounié et le Moyen-Ogooué se retrouvent dans la poule A. L'Ogooué-Maritime, le Haut-Ogooué et la Nyanga dans la poule B. Chaque groupe étant composé de quatre équipes, l'Estuaire et le Woleu-Ntem devront batailler dans un match de barrage pour compléter la poule B. Petit avantage pour l'équipe du Septentrion, elle jouera à domicile.

## Dix-huit entraîneurs reçoivent leurs licences A Caf



Entraîneurs et officiels posant ensemble.

F-K-O.M  
Owendo/Gabon

*Cette cérémonie a été aussi marquée par la remise des insignes Fifa pour la saison 2016-2017 à treize arbitres, qui se sont distingués tout au long de la saison.*

LA Fédération gabonaise de football (Fégafoot) a remis à dix-huit entraîneurs locaux des diplômes de licence A Caf, au cours d'une cérémonie qui s'est tenue hier dans un complexe hôtelier à Owendo. Ces distinctions font suite à un stage de haut niveau organisé par la Fégafoot, du 15 au 30 novembre 2015 et du 15 au 30 janvier 2016 à Libreville. Une formation dont les enseignements, dispensés par quatre instructeurs Caf, portaient sur les systèmes de jeux, les tactiques collectives (attaque-défense). Sur les vingt-cinq au départ, seuls dix-huit candidats ont décroché le fameux sésame. A ceux-là, le président de la Fégafoot, Pierre-Alain Mounquengui, a rappelé que la Confédération gabonaise de football (Caf) et son instance ne forment pas des collectionneurs de diplômes. Il les a plutôt exhortés à être sur le terrain, vu que les prochaines formations ne seront réservées qu'aux coachs en activité, a-t-il martelé. Au cours de la même cérémonie, la commission des arbitres de la Fégafoot a procédé à la remise des in-

signes à treize arbitres locaux, suivis tout au long de l'année dernière par la Caf à travers sa commission des arbitres, et par la Fégafoot. Dans cette short-list, on retrouve quatre arbitres centraux hommes : Fabrice Nguembi Boulingui, Angelo Melekou Mambana (nouveaux), Isidore Essono Nze, Gauthier Marc Mihindou Mbina et Éric Arnaud Otego Castane. Parmi les assistants, Serge Meye, Sylvain Alain Mouala, Montel Mousounda, Théophil Vinga et Urbain Ondo Ndong qui monte en grade. Chez les dames, Anaëlle Valérie est la seule arbitre centrale Fifa du Gabon pour l'année 2017. Juliette Mengue M'Aubame et Praxède Nho Ndong sont assistantes. La grande surprise de cette liste dame est l'absence de Patricia Obone, une arbitre Fifa, qui n'a pas été confirmée. Le président de la Fégafoot en a profité pour souligner que l'arbitrage local est en baisse de niveau. Cela s'explique, selon lui, par les choix complaisants des arbitres qui officient dans le National-Foot 1 et 2. Pierre-Alain Mounquengui constate aussi, qu'il y a des arbitres qui croient avoir des "titres fongiers" en D1 et D2. Alors que ces maîtres du jeu doivent être évalués chaque année. Ceux qui n'apportent pas satisfaction en D1 doivent être rétrogradés en D2, et ceux de la D2 qui font du bon travail, doivent monter en échelle. Ce qui ne se fait pas dans nos championnats, a-t-il regretté.

REPUBLIQUE GABONAISE  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT  
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE  
SECRETARIAT PERMANENT  
**PROJET D'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS**  
**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/02-2016/**  
**No. De référence : 01**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT HYDRAULICIEN (SPECIALISE EN APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE)**

La politique générale du Gouvernement gabonais est actuellement basée sur un document d'orientation dit "Plan Stratégique Gabon Emergent" (PSGE). En matière de lutte contre la pauvreté, les actions du Gouvernement s'appuient également sur le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR). Conformément à ces documents, le gouvernement s'est assigné une double tâche en matière d'énergie et d'hydraulique : l'atteinte d'un taux global d'électrification rurale de 80% à l'horizon 2025 contre 15% actuellement ; et un accès aux infrastructures d'hydrauliques villageoises à hauteur de 80% d'ici 2025 contre 39% actuellement.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement à travers le Ministère de l'Énergie et des Ressources hydrauliques a notamment mis en place un projet dit « Accès aux Services de Base en Milieu rural et Renforcement de Capacités ». Ce projet sera mis en œuvre avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale dans le respect des documents du projet notamment des accords de financement et les différents manuels, et conformément aux directives et procédures de la Banque mondiale. Les stratégies du Ministère dans les domaines du projet sont conçues au sein de la Direction Générale de l'Énergie et de la Direction Générale des Ressources Hydrauliques.

Le projet sera exécuté par une cellule mise en place spécialement à cet effet, avec des ressources humaines et financières qui lui seront spécifiquement dédiées.

Dans ce cadre, un Coordonnateur a été nommé et accomplira sa mission avec l'appui d'une structure spécialisée dans la gestion fiduciaire des projets (CNTIPPEE). Pour donner à la Cellule d'Exécution du projet toutes les capacités nécessaires à la réalisation de sa mission, il est prévu de recruter un Consultant hydraulicien spécialisé en Approvisionnement en Eau Potable. Le présent avis vise à informer les potentiels candidats.

### I. MISSION DU CONSULTANT

Le Consultant Hydraulicien travaillera sous la supervision du Coordonnateur du projet et de la CNTIPPEE. Il aura pour mission principale de contribuer et de contrôler l'exécution du volet approvisionnement en eau potable du projet (conception, construction et mise en Exploitation & Maintenance des infrastructures hydrauliques) dans les règles de l'art et conformément aux cahiers des charges validés par la Coordination technique du projet.

### II. QUALIFICATION, EXPERIENCE ET APTITUDES PROFESSIONNELLES

Le candidat devra avoir entre autres les qualifications et expériences suivantes :

- avoir un Diplôme Supérieur en Ingénierie dans une spécialité liée Hydraulique, (minimum Bac + 5), Ingénieur du Génie Civil ou Ingénieur du Génie Rural ou Hydrogéologue, ou autre Diplôme de niveau Master 2 spécialisé dans le domaine recherché ;
- disposer d'une expérience professionnelle minimale de 6 ans dans le domaine de l'hydraulique ;
- avoir une expérience avérée dans la rédaction de Dossier d'Ap-

pel d'Offre et le suivi de marchés publics ;

- disposer d'un minimum de 4 ans d'expérience de projets d'hydraulique

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview ;
- A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID - Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville - Gabon ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 08 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org) et [ange.mavoungou@yahoo.fr](mailto:ange.mavoungou@yahoo.fr)

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT HYDRAULICIEN (SPECIALISE EN APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE)** ».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE  
Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI B.P. : 22 Libreville - GABON  
E-mail : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org)  
Tel : + 241 01 76 39 11 / + 241 01 76 39 11 / +241 06 63 16 00 et doivent parvenir au plus tard le 06 Janvier 2017 à 12h00 (heure locale GMT + 1).